



ASSOCIATION  
POUR LE PATRIMOINE  
NATUREL ET CULTUREL  
DU CANTON DE VAUD

---

**Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du mardi 29 mai 2007**  
**Lausanne, Buffet de la Gare, Salle des Vignerons**  
**19h00-21h45**

---

**1. Mot de bienvenue et communications du président**

Devant 22 personnes, le président Gilbert Coutaz, ouvre la 10<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire de l'Association. Il signale que si le courrier officiel de convocation à l'AG a été envoyé début mai 2007, les membres de l'Association ont reçu la date de l'assemblée générale à fin mars 2007 en même temps que le n°8 des *Documents*. Parallèlement, il a fait mettre sur le site toutes les pièces utiles au déroulement de l'AG et à la sortie du samedi 2 juin 2007. M. Coutaz excuse quelques personnes et membres collectifs: les Communes de Moudon et de Palézieux, Mmes Anne Hochuli-Gysel, Christine Amsler Christiane Betschen, la Fondation Plans-Fixes, MM. Frédéric Sardet et Reto Kromer, Mmes Caroline Neeser, Marie-Pierre Constant, Thérèse Mauris et M. Laurent Trivelli, tous quatre membres de notre comité, ainsi que MM. Robin Neyroud, président de la Société vaudoise des sciences naturelles et François Mundler, président de Pro Natura Vaud.

**2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 02 mai 2006**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 mai 2006 a été placé sur le site de l'APAV, dès la fin du mois de mai 2006. Il n'a pas été envoyé avec la convocation, mais sa consultation en ligne a été proposée, ainsi que son envoi sur demande.

Le procès-verbal est adopté sans modification.

**3. Rapport du président pour la période du 03 mai 2006 au 28 mai 2007**

Depuis l'assemblée du 2 mai 2006, le comité s'est réuni à six reprises, le 24 août, le 27 septembre et le 27 novembre 2006, le 21 février, le 27 mars et le 7 mai 2007. Le nombre élevé de séances de comité, de six contre trois en temps normal, a été justifié par la matière à examiner. D'abord le comité s'est réparti les tâches, avec la création de plusieurs ressorts, avec notamment le transfert de la compétence de secrétaire de Gilbert Kaenel à Anne Leresche-Roesch, dès la séance du 27 novembre 2006. Le comité s'est préoccupé de l'encaissement des cotisations, en raison du trop grand nombre de retards (67 membres sur un total de 234, constaté lors de la séance du comité du 24 août 2006). Les contacts directs avec les membres en retard dans le paiement des cotisations ont permis de régulariser la situation de la plupart des retardataires. L'article 8 de nos statuts prévoit que « la qualité de membre se perd par décision du comité après non paiement de la cotisation en dépit de deux rappels. » Fort de cet article, le comité a dû se résoudre à radier des listes cinq membres et a dû enregistrer une démission. Sept nouvelles adhésions ont été enregistrées entre 2006 et 2007, ce qui fait que l'APAV compte à ce jour 218 membres dont 102 membres collectifs. Le trésorier reviendra dans un instant sur l'impact financier.

Au clair sur ses effectifs, donc sur ses revenus financiers, le comité s'est préoccupé de la publication et de la diffusion des numéros 8 et 9 des *Documents*, Centenaire du Palais de

Rumine, et Géotopes vaudois. Le premier numéro a été tiré à 1 500 exemplaires, en grande partie financés par le Service des Affaires Culturelles (SERAC) du canton de Vaud, ce nombre exceptionnel de fascicules se justifiait par la diffusion aux actuels et futurs députés du Grand Conseil et aux divers organisateurs de la journée. Le numéro 9 a été tiré à 500 exemplaires, son coût est plus élevé que les autres numéros, en raison du recours à la couleur ; des recettes sont escomptées dans la vente à plusieurs institutions en charge des géotopes. Les deux autres objets qui ont occupé les esprits des membres du comité ont trait à la nouvelle appellation de notre association et aux manifestations entourant le 10<sup>e</sup> anniversaire de notre association.

Comme à l'accoutumée, l'association s'est souciée du suivi et de la mise à jour de son site, en particulier en ce qui concerne l'agenda des manifestations culturelles, insuffisamment exploité par les organisateurs de manifestations, et l'annuaire des acteurs des patrimoines naturel et culturel dans le canton de Vaud, qui fera l'objet d'une relance pour la mise à jour par notre webmaster, Jean-François Cosandier.

M. Cosandier montre un graphique de la fréquence des consultations du site de l'Association. Il relève une forte croissance en ce début d'année 2007. Au mois de mars, on a dépassé les 2000 visites. Il souligne que le site offre l'occasion de contacts intéressants, notamment avec l'Association des journalistes du patrimoine.

Le 18 novembre 2007, comme cela avait été le cas déjà en 2005, la Société d'Art public a invité les associations vaudoises de défense du patrimoine bâti et du paysage, dans sa maison La Doges. La réunion a porté surtout sur la Loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions, le droit au recours et les importants projets immobiliers en ville de Lausanne. En principe, ce type de rencontres est appelé à être renouvelé d'année en année. Le 27 novembre 2007, le comité a tenu sa séance à nouveau dans le bâtiment de La Doges. Une partie de l'ordre du jour a concerné la question de l'appellation des sociétés qui revendiquent le vocable « patrimoine » dans leur raison sociale.

Au terme de ce rapport, M. Coutaz remercie tous les membres du comité pour l'intensité de leur engagement, il a pu compter sur l'aide de chacun. Les nouveaux membres ont marqué de leur empreinte les débats. A l'évidence, le comité devra pouvoir compter sur des forces extérieures, en particulier sur ses propres membres, pour atteindre ses objectifs et répondre aux attentes.

#### **4. Rapport du trésorier : présentation des comptes 2006**

M. Jurgen Haepers relève un important accroissement des revenus de l'Association, dû au rattrapage de cotisations 2005, ainsi qu'à une subvention du SERAC de Fr. 5000.- pour le n° 8 des *Documents* sur le palais de Rumine. Pour le reste les chiffres restent les mêmes, avec les dépenses habituelles : frais administratifs, de sortie, d'assemblée générale, d'entretien du site, etc.

Au 31 août 2005, le bouclage des comptes présentait un solde positif de Fr. 11'103.50 (Fr. 6'741.30 au 01.01.2005). Au 30 avril 2006, le montant positif était de Fr. 19'535.- Au 31 décembre 2006, les comptes de l'APAV bouclent avec un bonus de Fr. 23 494.40  
Les cotisations restent les mêmes : membre individuel Fr.20.- et membre collectif Fr. 50.- au minimum. Réduction de 50% pour les étudiants, les chômeurs et les retraités.

#### **5. Rapport des vérificateurs des comptes**

Un extrait du rapport des comptes est lu par Mme Anne Schranz. M. Christophe Blaser et Mme Anne Schranz ont rencontré M. Haepers qui leur a présenté les comptes. Mme. Schranz signale que le produit des recettes est constitué seulement des cotisations. Les vérificateurs constatent la conformité des comptes et leur bonne tenue et demandent à l'Assemblée d'approuver le rapport et de donner décharge au Comité des finances.

## **6. Discussion et adoption des points 3, 4 et 5**

Les rapports du président, du trésorier et des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité.

## **7. Activités 2007-2008**

La sortie du samedi 02 juin 2007, organisée par M. Aymon Baud, aura lieu à la Pierreuse, autour du thème des géotopes.

Le comité prévoit de fêter le 10<sup>e</sup> anniversaire de notre association par une exposition au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne, entre le lundi 14 avril au samedi 26 avril 2008. Notre association s'est constituée le 21 avril 1998. L'assemblée générale de 2008 devrait se tenir le lundi 14 avril, après le vernissage de l'exposition, à l'Hôtel de Ville. Les différents patrimoines qui ont été présentés sous forme de deux tableaux dans la publication liée aux Etats généraux du patrimoine, en 1997, serviront de fil conducteur. La nomenclature sera mise à jour avec la mention du patrimoine immatériel. Le comité juge l'idée intéressante de créer l'événement autour de cette exposition, en provoquant plusieurs manifestations durant la quinzaine, comme une projection de films à la Cinémathèque, un débat autour de la nouvelle loi sur la patrimoine culturel mobilier et immatériel qui devrait être en circulation auprès des associations, des balades à thèmes qui partiraient de l'Hôtel de Ville. Il est prévu de s'appuyer sur les médias pour faire passer les messages, et de regrouper l'ensemble des manifestations qui se dérouleront durant la quinzaine dans l'ensemble du canton de Vaud et qui seront autant d'interprétations de l'action patrimoniale dans le canton, sans être suscitée par notre manifestation.

Le comité l'a conçu ainsi, le numéro 10 (toute une symbolique !) des *Documents* reflétera le contenu de l'exposition et ouvrira ses pages à des personnalités du patrimoine, ici et ailleurs. L'exposition recevra des textes sur le patrimoine à représenter, avec une définition précise de ce patrimoine et une représentation décalée ou des plus récentes de ce patrimoine. Le tout devrait être monté sur des panneaux de tissu qui pourront être réutilisés à d'autres occasions ou prêtés tout ou partie.

Le comité hésite à ce jour pour faire sa sortie dans la suite de l'exposition. Il se donne la possibilité d'agender la sortie à une autre date de l'année, à l'automne 2008.

Le 10<sup>e</sup> anniversaire va nécessiter des forces supplémentaires et l'engagement fort du budget. Le projet est ambitieux et mettra à forte contribution les membres du comité qui aura besoin de forces externes pour pouvoir le mener à bien. Un appel pour des ressources humaines et financières sera fait à nos membres (toutes propositions et initiatives sont les bienvenues). M. Coutaz souligne qu'il est essentiel d'obtenir une grande participation de nos membres.

Dix ans c'est un bel âge, mais notre association doit encore prouver qu'elle peut vivre et se développer. Les membres doivent contribuer à élargir les rangs et les propos de l'association. La réflexion en cours sur la visibilité de notre association devrait aboutir dans les mois qui viennent et nous permettre de faire valoir notre force, en accueillant de nombreux nouveaux membres. Le changement d'appellation que nous proposons sous le point 8 doit contribuer à accroître l'audience de l'association.

## **8. Modification du nom de l'Association**

Le nom patrimoine est revendiqué par plusieurs associations. En 1997, il a été choisi par le groupe qui a organisé les états généraux du patrimoine et en 1998 il a été repris dans le nom de la nouvelle association. Depuis 2001, le site protège un nom de domaine qui depuis fait des envieux. La Société d'art public, section vaudoise, a demandé à notre association d'ouvrir des discussions sur la question de l'appellation, dans la mesure où l'association faîtière qui a fêté ses 100 ans d'existence en 2005 sous sa nouvelle appellation Patrimoine

suisse/Schweizer Heimatschutz. Deux rencontres, les 14 février et 13 mars 2007, ont eu lieu avec l'Association du patrimoine culturel qui existe depuis 1987 et qui attribue chaque année un prix culturel au travers de la Fondation pour le patrimoine culturel. Cette association qui compte 414 membres a une dimension romande, porte ses efforts exclusivement sur le patrimoine culturel, et est surtout visible au moment du salon des Antiquaires.

De la discussion, il ressort que les trois associations Patrimoine suisse (section Vaud) Association pour le patrimoine culturel et APAV poursuivent des buts bien précis, qui ne se chevauchent pas, mais, au contraire, se complètent. Il ne fait pas de doute que si on pouvait combiner le prix avec l'offre des visites et des réflexions de l'APAV, on donnerait une grande force aux activités en faveur du patrimoine. Le prix est un élément de visibilité formidable, les réflexions de l'APAV sont un enrichissement substantiel à la connaissance des patrimoines naturel et culturel.

A défaut d'une fusion à court terme (c'est à la fois prématuré et un risque accru de confusion dans les esprits), il est souhaitable que des partages de l'offre des activités de chaque association interviennent au coup par coup, en particulier lors du prix ou lors des Rencontres des patrimoines. Il y a également un intérêt à pouvoir se profiler dans le cadre des journées du patrimoine, où la vie associative devrait être mieux valorisée (l'Etat qui, au lancement des journées du patrimoine, avait sollicité la collaboration des sociétés, les délaisse aujourd'hui, pouvant s'appuyer sur une infrastructure importante et le succès de ces journées pour justifier de nouveaux moyens).

Il est convenu qu'une reprise de contact à la fin du mois d'août 2007 serait demandée. L'opportunité du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'APAV fournit l'occasion de partager une activité.

Devant les problèmes rencontrés par l'usage du mot patrimoine, le comité a réfléchi à une nouvelle appellation. En plus des opportunités offertes par les demandes de deux associations, le 10<sup>e</sup> anniversaire, le comité doit répondre aux besoins de refaire son dépliant – le stock est à ce jour sur le point de rupture – et le renouvellement de son papier à lettres et ses enveloppes, également en fin de stocks.

Dès lors, il a travaillé sur une nouvelle appellation. Il propose l'appellation RéseauPatrimoineS. Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud. Il a fondé son avis sur une nomenclature de plus de 40 appellations différentes qu'il avait su réunir entre ses membres.

L'APAV n'a pas de structure professionnelle, ni d'expertise juridique, n'a pas de légitimité cantonale. Ses grandes forces : transversalité, combinaison des patrimoines, ouverture, vocation généraliste, coordination et émettrice d'idées. Prestations : Documents, agenda, annuaire. L'idée du réseau traduit bien sa principale originalité, il fallait impérativement laisser la combinaison patrimoine naturel et culturel.

La discussion est ouverte d'où il ressort que les objectifs de l'Association devraient mieux apparaître dans le nom et le sous-titre redynamisé. M. Blaser propose une version avec *les patrimoines naturels et culturels* et Mme Schranz une version avec *les patrimoines naturel et culturel*. Les deux propositions n'obtiennent pas la majorité des votes. La proposition du Comité est acceptée avec 17 voix pour, 4 abstentions et 1 opposition.

## **9. Divers et questions individuelles**

Aucune demande écrite n'est parvenue au président.

M. Coutaz présente différents ouvrages, publications et prospectus. M. Eric Teyssere rappelle que le 28 juin 2007, la candidature de Lavaux au patrimoine mondial de l'Unesco sera soumise au vote.

L'assemblée générale ordinaire est levée à 20h15

Seconde partie : en relation avec l'excursion du 6 juin 2007, à la Pierreuse.

M. Coutaz remercie Aymon Baud pour toutes les démarches entreprises pour le choix et l'organisation des conférences. Conférence-présentation du *Documents* n° 9 de l'APAV: "Les Géotopes, curiosités méconnues du patrimoine vaudois: de l'inventaire à la mise en valeur"

M. Robin Marchant, conservateur au Musée cantonal de géologie présente : «Lavaux, une référence paléontologique mondiale »

M. Aymon Baud, membre du Comité de l'APAV et coordinateur du *Documents* n° 9 présente ce volume et introduit l'excursion du 2 juin 2007 à la Pierreuse

La séance est levée à 21h45

A. Leresche Roesch  
Secrétaire